



A.E.S. France

CONDITIONS D'AGREMENT **AES** pour les ETALONS

Inscription préalable obligatoire.

Le jour de la présentation, apporter le carnet d'identification de l'étalon, et les attestations officielles des résultats pour les performers. L'étalon doit être en bonne santé.

Engagement : 250 €.

Location de box : 25 € - Réservation de box impérative.

Les épreuves commencent par les plus jeunes.

Tous les entiers sont présentés en main pour un jugement de "Modèle et Allures".

Les 2 et 3 ans sont ensuite présentés au saut en liberté pour jugement à l'obstacle.

Les 4 ans et plus sont présentés montés à l'obstacle sur parcours ; environ 8 obstacles mis en fonction de l'âge des étalons. Le parcours est effectué 2 fois de suite avec une petite interruption au pas entre les 2.

Les prestations sont jugées par 3 Cavaliers (anciens Internationaux) Anglais, Irlandais et Hollandais. Toute question complémentaire concernant le jugement, sera demandée directement aux Juges le jour de la présentation.

Après délibération, le Jury donne les résultats :

- Ajourné (Withdrawn).
- 10 CARTES annuelles (Registered) donnant droit à la saillie de 10 juments par an appartenant au Propriétaire de l'étalon.
- 30 CARTES annuelles (Licensed) donnant droit à la saillie de 30 juments par an.
- AGREMENT DEFINITIF (Approved) donnant droit à un nombre illimité de saillies.

Dans les trois premiers cas, les étalons peuvent être représentés lors d'une prochaine séance d'approbation pour obtenir un meilleur résultat.

Pour les 3 possibilités d'agrément, un chèque en rapport sera demandé accompagné du dossier médical (Compte-rendu de radios, typage ADN...).

Après enregistrement par l' AES en Grande-Bretagne, l'attestation officielle du stud-book AES sera délivrée au Propriétaire de l'étalon.

A.E.S. France – ANGLO EUROPEAN STUDBOOK - FRANCE

1 Grande Rue – 61240 Nonant Le Pin

Tel. 02 33 35 41 06 - Fax 02 33 36 69 98

E-mail : association.adep@wanadoo.fr Site : www.chevaux-sport.com